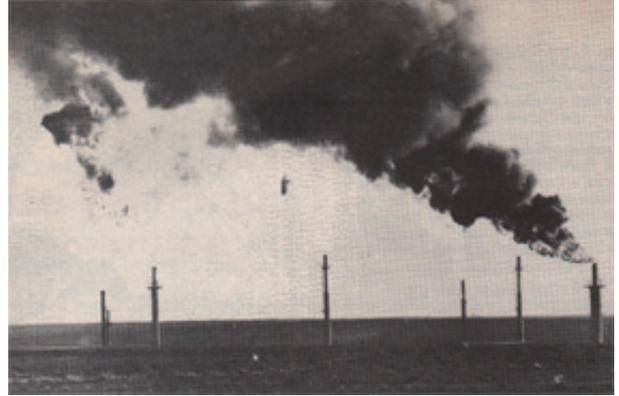


Paris-Alger : la brouille



Boumedienne dit « non » à Giscard. Du coup la France risque de perdre sa place de premier fournisseur de l'Algérie.

« Nous sommes bien décidés à ne pas mettre désormais tous nos oeufs dans le même panier. D'ailleurs ce n'est pas nouveau. Les mesures que nous prenons aujourd'hui entrent dans le cadre d'une politique de diversification des achats algériens. »

La « brouille » entre Boumedienne et Giscard, on en parlait, Personne, ou presque, ne semblait la prendre très au sérieux. Eh bien, il sera difficile maintenant de la nier. Comme d'ailleurs de la mettre au même rang que celles qui ont empaillé jusqu'ici les relations entre la France et l'Algérie. Côté algérien, du moins, c'est ce qu'on pense. A la Chambre du commerce et de l'industrie française à Alger, où l'on s'interroge très sérieusement sur la politique menée par l'Elysée, on le pense aussi.

Tout récemment, l'hebdomadaire algérien *Révolution africaine*, l'organe central du FLN sous le titre : « L'Algérie n'a pas d'exclusive » a tenu à rappeler les propos tenus par Houari Boumedienne en 1970 à l'occasion du Conseil national de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens). « Nous sommes des révolutionnaires et des réalistes. En tant que tels, nous disons à ceux qui veulent coopérer avec nous, sur la base de nos principes : vous êtes les bienvenus, que vous soyez de l'Est ou de l'Ouest. »

Du réalisme, en effet, l'équipe dirigeante algérienne n'en manque pas. Et elle le fait savoir à Giscard. « La France nous vend beaucoup, mais achète peu en proportion. Il y a plusieurs années déjà que nous ne cessons de le faire savoir. Nous estimons aujourd'hui que la coupe est pleine : notre balance des paiements est gravement déficitaire »

Déficitaire, elle l'est en effet. Qu'on en juge : cinq milliards en 1975, aux alentours de quatre milliards en 1976, enfin près de quatre également en 1977. Dans le palmarès des pays avec lesquels l'Algérie accuse un déficit commercial, la France arrive bonne première.

Aussi les experts algériens ne sont-ils guère optimistes. D'autant qu'au problème du déficit enregistré par l'Algérie s'ajoute la politique de crédit pratiquée par la France. Les milieux algériens ont fait valoir les avantages qu'ils pouvaient retirer auprès d'autres partenaires qu'ils ne trouvent pas auprès des puissances de l'hexagone.

« Quand nous le jugerons nécessaire... »

Enfin, on n'oublie pas à Alger — c'est le moins qu'on puisse dire —, le contexte politique. dans lequel s'ins-

crivent les mesures de rétorsion économiques. Les menaces que la politique agressive de Giscard fait peser sur la région ne peuvent que contribuer à alourdir le climat des relations entre les deux pays. Ce sont d'ailleurs des raisons semble-t-il tout autant politiques qu'économiques qui dictent pour l'heure la démarche du président Boumedienne à l'égard de la France. Et d'ailleurs comment les Algériens, devant la politique africaine interventionniste du gouvernement français, ne songeraient-ils pas à diversifier l'éventail de leurs partenaires ? Si demain la situation devait empirer dans le Maghreb, l'Algérie n'entend pas avoir les mains liées. Toujours est-il que la France est en passe de perdre, pour la première fois depuis l'indépendance de son ancienne colonie, la place de premier fournisseur commercial. Pour l'heure, les mesures prises dernièrement par Alger — déjà utilisées lors des crises de 1971 et 1975, mais jugées plus sérieuses aujourd'hui que jadis — précisent qu'il ne sera plus délivré de licence d'importation « pour des produits de provenance ou d'origine française ». Seuls les contrats en cours seront honorés. De même, précise-t-on dans la capitale algérienne, les pièces détachées et celles indispensables à la poursuite de notre politique de développement pourront être importées. Mais seulement « quand nous le jugerons nécessaire. »

Tant de fermeté pourra surprendre. Les raisons n'en sont pas seulement conjoncturelles. « Nous avons constamment été desservis par l'attitude pour le moins négative à notre égard des fonctionnaires français qui opèrent dans les grands organismes internationaux. La France ne rate jamais une occasion de laisser entendre que nous serions de mauvais payeurs » réplique amèrement un député algérien. « Dans cette affaire, ajoute-t-il, la part de responsabilité de la France est énorme. Si les industriels français sont en colère, qu'ils aillent se plaindre à l'Elysée. »

Si la gauche...

Et si effectivement les industriels français voyaient les affaires les plus « juteuses » s'envoler du côté des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale ou de l'Italie ? Trois gros contrats au moins, convoités par la France ont été attribués à d'autres partenaires. Un premier contrat à Pirelli-Krupp au détriment de Michelin-Kléber Colombe ; un second concernant les produits pharmaceutiques remporté par un consortium italo-américain — au détriment de

Rhône-Poulenc ; enfin un troisième portant sur des pelles mécaniques, initialement destiné à Poquelin a été arraché par la RFA. Quant à l'usine « clés en main » d'Oran pour laquelle la régie Renault est sur les rangs... « *Nous avons une préférence très nette pour la marque française. Le contrat n'est pas encore signé. Il ne sera vraisemblablement pas avant... mettons mars 78* », avoue mi-sérieux, mi-sarcastique ce conseiller économique proche de la Présidence. Si la gauche...

Mais d'ores et déjà Fiat est sur les rangs. Et Agnelli a une stratégie. Celle qu'il précisait en août 1977 à Milan : « *L'Algérie est le pays du tiers monde dans lequel il faut investir* ». Les Français ont peu de chance de l'emporter face au géant italien. Renault-Saviem, en octobre 1975, s'est déjà vue souffler un gros contrat portant sur une grosse quantité de camions.

Le redéploiement français

La France, bien entendu, se défend de pratiquer la politique qu'Alger lui reproche. Le crédit ? Tout en convenant que les avantages offerts par la France ne sont pas ceux d'autres partenaires de l'Algérie, on souligne le « *net assouplissement* » intervenu depuis deux ans. Quant aux importations de produits agro-industriels ou de « brut » l'Algérie ne serait pas en mesure de satisfaire la demande française. On évoque à ce propos le contrat récent (nov. 77) passé entre ELF-ERAP et la société algérienne des

hydrocarbures SONATRACH portant sur un million de tonnes de pétrole. La France, confie-t-on dans les milieux officiels français de la capitale algérienne, aurait proposé d'en acheter le double. Bref, sans nier le contentieux, on tente de ramener à des proportions plus modestes les « *crispations* » de la dernière période.

L'Algérie n'est pas dupe. Elle sait très bien que le redéploiement français lorgne du côté de Ryad. Aussi ne manque-t-on pas de souligner tous les avantages — très réels — qu'on retire de la fréquentation de partenaires nouvellement implantés dans la région. De ce point de vue les Etats-Unis font flèche de tout bois. Durant les neuf premiers mois de 1977 les USA ont absorbé 49,6 % (sept milliards deux cents millions de DN) des exportations algériennes ; en 1976, et pendant la même période, les importations américaines représentaient déjà 40,8 % des ventes algériennes à l'étranger, (à titre de comparaison les exportations algériennes en direction de la France n'atteignaient respectivement que 12,1 % et 15,7%). C'est tout dire. Et il est peu probable que des changements notables interviennent dans les choix qui se font aujourd'hui. C'est que « *l'Algérie a décidé une fois pour toutes de continuer à traiter ses affaires aux mieux de ses intérêts* » (*Révolution africaine*).

De notre envoyé spécial
José SANCHEZ □

Le PSU rencontre le FLN

A l'invitation du Front de libération national (FLN) une délégation du PSU (1) conduite par Michel Mousel, secrétaire national, s'est rendu à Alger où elle a séjourné du 7 au 11 janvier. A l'issue des entretiens politiques dont de part et d'autre on a tenu à souligner « *l'esprit de coopération militante et le climat d'amitié et de fraternité* », les deux délégations ont publié un communiqué.

Pour sa part, la délégation du PSU a exposé à la partie algérienne « *les principaux aspects de la situation politique en France et les axes essentiels de son action dans le cadre de la lutte des forces populaires dans la perspective du socialisme* ».

De son côté la délégation algérienne (2) conduite par Sliman Hoffmann, conseiller à la Présidence, a présenté « *les grandes lignes du plan de développement à travers les réalisations économiques, sociales et culturelles de la Révolution algérienne pour la construction et la consolidation du socialisme* ».

Par ailleurs « *les deux délégations ont procédé à l'examen de la situation qui prévaut en Méditerranée, et à l'analyse des différents éléments de la stratégie de l'impérialisme dans cette région. « La mise en œuvre de cette stratégie poursuit le communiqué, constitue une grave menace pour la paix, une atteinte caractérisée au libre*

exercice de la souveraineté des peuples riverains et une entrave sérieuse à l'établissement d'une véritable coopération. Dans ce cadre, les deux partis ont étudié les derniers développements de la situation au Moyen-Orient et réaffirmé à ce propos leur volonté de soutien à la lutte du peuple palestinien pour recouvrer ses droits nationaux légitimes.

« *L'intervention directe de l'impérialisme français dans le Maghreb et son engagement aux côtés des régimes réactionnaires du Maroc et de la Mauritanie, démontrent la nature du gouvernement français et son attitude réelle à l'encontre de l'émancipation des peuples.*

« *Cette intervention militaire contre le peuple sahraoui qui lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination apporte un démenti flagrant aux affirmations du gouvernement français concernant sa neutralité.*

A cette occasion, devait-il être précisé, les deux délégations confirment leur solidarité et leur soutien au combat héroïque du peuple sahraoui sous la direction du Front Polisario.

Les deux partis par ailleurs se sont félicités de la montée des forces progressistes et anti-impérialistes dans le bassin méditerranéen. Ils considèrent que le renforcement de leur solidarité et



De gauche à droite : J. Sanchez, V. Leduc, M. Mousel, J.C. Chamblain, M. Sliman Hoffmann, Conseiller à la Présidence, chef de la délégation algérienne

la coordination de leur action contribueront à mettre en échec les visées impérialistes et créer les conditions susceptibles de faire de la Méditerranée un lac de paix et un trait d'union entre les peuples riverains.

Enfin, les rapports actuels entre l'Algérie et la France ont fait l'objet d'un examen approfondi. Ces rapports connaissent une nette détérioration du fait de l'attitude négative du gouvernement français à l'égard de l'Algérie, et ce, au détriment des intérêts supérieurs des deux peuples et malgré leur volonté de coopération et d'amitié. Dans ce cadre une attention particulière a été portée à l'aggravation des conditions de vie et de sécurité de l'émigration algérienne. Les deux Partis soulignent à ce propos que depuis 1971, 71 crimes ont été commis contre les travailleurs algériens et sont demeurés à ce jour impunis.

A l'issue de cette analyse commune les deux délégations sont convenues de développer leurs relations dans différents domaines et ont décidé de créer des structures de concertation et d'échanges. A cet effet un protocole d'accord a été signé entre les deux partis.

A l'issue des entretiens politiques, le PSU devait, di-

manche 8 janvier, au cours d'une conférence de presse, en présence des membres de la délégation du FLN, faire part des différents aspects de ses entretiens avec ses hôtes algériens et répondre aux questions des journalistes de la presse nationale et étrangère.

(1) Participaient à la délégation : Victor Leduc, Secrétaire national. Bernard Ravenel, membre du bureau national, chargé des questions internationales, Jean-Claude Chamblain, membre du bureau national et responsable de l'organisation, José Sanchez, membre de la direction politique nationale, rédacteur en chef de « Tribune socialiste ».

(2) Membres de la délégation du FLN. M. Ali Ammar, responsable du département des études et conception du Parti. M. Said Louanchi, du département orientation et information. M. Said Chergui, du département de l'immigration et M. Chérif Sisbane, du département orientation et information.